VISITE DE QUARTIER : Croze

mardi 29 septembre 2026

***Heure** : 18h00*
***Lieu** : Maison de quartier Croze*
***Participants** : Environ 40 riverains*
Présence des élus et services municipaux :

M Loïc GACHON - Maire
M Thomas ROBERT - Adjoint au Maire
M Jean-Luc RUFFIN - Conseiller municipal
Mme Roxane MORO - Conseillère municipale
Mme Carole MARTINEZ - Conseillère municipale
Mme Eodie LAIFA - Directrice de L'Environnement et de L'Aménagement du Paysage
M Patrick LAFFON - Service Entretien Exploitation
Mme Christelle WIMMER - Représentant de la Police municipale

Nuisances occasionnées par les nouvelles constructions

Les riverains expriment leur mécontentement face à la construction de nouvelles résidences, qu'ils jugent trop nombreuses. Ils craignent que cela n'entraîne des problèmes de stationnement.

Réponse :
Le Maire n'a pas le pouvoir d'interdire les constructions.
Depuis 2014, la Ville n'a ouvert aucun nouvel espace à l'urbanisation.
En revanche, au regard du droit des sols, lorsqu'une construction existait déjà, le propriétaire peut, sous certaines conditions, reconstruire ou construire à nouveau, dans le respect des règles fixées par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Depuis 2014, le PLU impose la création d'une place de stationnement pour les plus petits logements à partir du T3, pour toute nouvelle construction. Les résidences Santa Cruz et Vera Cruz ayant été construites avant 2014, la problématique du stationnement qui leur est associée est donc antérieure à cette date.

Chemin piéton entre les résidences Santa Cruz / Vera Cruz et le quartier

Les habitants constatent une augmentation du passage des piétons dans le quartier et craignent un point de deal. Ils soulèvent également une problématique de stationnement côté résidences.

Réponse :
Les liaisons piétonnes sont essentielles pour favoriser les déplacements à pied vers l'école.
Le tourniquet limite l'utilisation des véhicules à moteur.
La police municipale est intervenue sur le point de deal et assure désormais une vigilance renforcée.
Concernant le stationnement au niveau des résidences, la Ville vient de reprendre possession du parking situé au niveau des platanes. Un aménagement du site est à prévoir.

Ambiance générale dans du quartier

Les habitants ont fait part de leurs préoccupations concernant le cadre de vie et le sentiment d'insécurité ressenti dans le quartier, notamment en lien avec la présence de tags, les feux d'artifices tirés la nuit et l'état des abords du bar du Prince. Ils ont également souligné l'importance d'une attention renforcée portée à l'entretien général du quartier et à la valorisation des espaces verts.

Réponse :

Ambiance générale et tranquillité publique

Le Maire indique qu'aucun fait majeur n'a été signalé concernant le quartier. Il rappelle néanmoins l'importance des remontées des habitants afin de permettre à la Ville d'identifier les éventuelles difficultés et d'y apporter des réponses adaptées.

Signalement des problématiques de proximité

Le Maire encourage les habitants à signaler les difficultés rencontrées, notamment par le biais du dispositif Allô Mairie, et à renouveler leurs demandes si nécessaire. Cette démarche contribue à assurer un meilleur suivi des sollicitations et à favoriser une dynamique collective en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Il annonce par ailleurs l'arrivée prochaine d'un agent dédié aux questions de proximité, qui permettra de renforcer le lien entre les habitants et les services municipaux.

Présence de tags

Le Maire précise que les modalités de nettoyage des tags dépendent de leur localisation, selon qu'ils se trouvent sur le domaine public ou sur une propriété privée.

Tirs de feux d'artifice

Le Maire rappelle l'importance de signaler ces faits auprès de la police municipale et de la police nationale. Il invite également les habitants à déposer une main courante afin que les incidents puissent être recensés et faire l'objet d'un suivi.

Il précise que ces signalements sont indispensables pour permettre à la police municipale de disposer d'éléments concrets, d'identifier les difficultés rencontrées et d'adapter son intervention en conséquence. La mobilisation des habitants et la transmission régulière de ces informations sont essentielles.

Entretien des espaces verts

Concernant l'entretien des espaces verts, il est précisé que les périodes de taille sont programmées après l'été.

Le ramassage des feuilles mortes doit se faire une fois tous les 15 jours.
Il est précisé que les agents sont mobilisés pour assurer l'enlèvement des encombrants et le traitement des dépôts sauvages. Compte tenu des moyens humains disponibles, les équipes doivent prioriser leurs missions afin de répondre aux situations les plus urgentes.

Situation du bar du Prince

Le Maire informe les habitants que le projet de résidence seniors initialement envisagé ne sera pas réalisé, le propriétaire s'étant retiré du projet. Il précise toutefois que le Plan local d'urbanisme prévoit toujours la possibilité de construire une résidence seniors sur ce site. Enfin, la Ville est actuellement en contentieux avec le propriétaire concernant l'entretien du site.

Etat voirie rue de Saint Germet/avenue Jean Monnet

Les habitants font état de l'entretien de la voirie notamment sur Saint Germet et avenue Jean Monnet.

Réponse :
Concernant la rue de Saint Germet, la voirie a été reprise. La Ville est actuellement en contentieux avec l'entreprise au sujet de la tranchée réalisée lors des travaux. Celle-ci sera lissée.

Concernant l'avenue Jean Monnet, celle-ci relève de la compétence métropolitaine, puisqu'elle accueille le Zenibus. La Ville est actuellement en discussion avec la Métropole afin d'engager, dans les meilleurs délais, un projet de réaménagement de l'avenue.

Mas de Florette

Les habitants signalent à nouveau des difficultés d'évacuation des eaux en cas de fortes pluies et la dégradation du chemin.

Réponse :
La Ville est en lien avec la Métropole concernant la problématique de la gestion des eaux pluviales.

Terrain de foot au pré

Les habitants souhaiteraient que le terrain de football en terre soit aménagé en city stade.

Réponse :
Le terrain doit rester perméable afin de préserver l'infiltration naturelle des eaux pluviales, compte tenu de sa situation en bordure de la Cadière. Cependant, le terrain pourra être amélioré et réaménagé.

Nuisances avions

Les habitants ont l'impression que le trafic aérien est plus important qu'auparavant.

Réponse :
En 2026, le nombre de passagers est supérieur à celui de 2019, malgré un nombre d'avions moins élevé.

Les nuisances sonores au sud de Vitrolles se sont accentuées en raison d'une évolution des conditions de vent. Lorsque le vent souffle du sud, les avions décollent vers le sud, ce qui entraîne davantage de nuisances sonores pour les riverains de ce secteur.

Concernant les vols de 4 heures du matin, les maires du secteur se mobilisent pour obtenir la mise en place d'un couvre-feu. Toutefois, l'aéroport de Marignane assure notamment des vols de fret médical, indispensables au transport de produits de santé.

Des avancées ont déjà été obtenues, avec une réduction significative du nombre de vols de nuit.